



EUROPEAN UNION

Conseil Permanent de l'OSCE N 987 Vienne, 6 Mars 2014

Déclaration de l'UE relative à la session de négociations dans le format 5+2 (Vienne, 27-28 février 2014)

L'Union européenne salue la tenue de la réunion au format 5+2 à Vienne les 27 et 28 février 2014. Nous prenons note favorablement des avancées confirmées dans le domaine de la liberté de mouvement mais regrettons l'absence de solution durable s'agissant des écoles dispensant un enseignement en alphabet latin. Comme la chef de la Mission de l'OSCE en République de Moldavie, l'Ambassadrice Brush, nous estimons que les divergences politiques ne doivent pas empêcher les enfants d'être scolarisés dans la langue de leur choix. L'Union européenne encourage vivement les parties à la négociation à engager un dialogue sur la base des recommandations de l'OSCE. Il est important que Tiraspol, qui n'est pas en charge de l'administration de ces écoles, cesse d'entraver leur activité (par exemple à travers l'augmentation non justifiée des loyers, les mesures concernant le personnel des écoles, la double imposition etc.). Il est essentiel de mettre fin à toute mesure qui peut créer des tensions et d'assurer leur fonctionnement de ces écoles de manière normale et durable.

L'UE reste très attachée à la poursuite et à l'aboutissement des discussions au format 5+2, respectueux de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldavie. L'Union européenne appelle tous les participants du format « 5+2 », qui est le seul à même de garantir la transparence et la légitimité nécessaires pour une solution durable, à agir dans un esprit d'ouverture et de coopération pour permettre des progrès sur les questions de substance. L'UE appelle les participants à traiter les questions politiques, institutionnelles et de sécurité ainsi que les autres corbeilles.

L'UE réitère le soutien entier à la Mission de l'OSCE et à ses efforts visant à contribuer à la solution du conflit.

l'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+ et la Serbie*, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, membre de l'Association européenne de libre-échange; la Géorgie se rallie à cette déclaration.

* l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande demeure membre de l'Association européenne de libre-échange.